

Ce numéro reprend une partie des thèmes qui devaient paraître dans l'édition d'avril . L'intégrale est consultable sur notre site internet FNACA75.ORG



NUMÉRO SPECIAL 48^e CONGRÈS 20 FÉVRIER 2020 À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS



EDITO

Je tiens, tout d'abord, à remercier le Comité Départemental de m'avoir fait le grand honneur de m'élire comme président de la FNACA de Paris lors de notre 48^e Congrès départemental qui s'est tenu les 30 janvier et 20 février 2020 à l'Hôtel de Ville de Paris.

Je veux aussi remercier mes deux prédécesseurs Jean-Louis CERCEAU et Jean LAURANS qui ont réalisé avec conviction un travail remarquable, avec leurs équipes respectives (Bureau et Comité départemental) qui nous auront permis d'obtenir des avancées significatives sur nos revendications et de concrétiser des réalisations telles que :

- La gratuité des transports en commun à Paris pour les anciens combattants puis pour leurs veuves
- L'érection du Mémorial parisien du Père Lachaise sur un espace donné et entièrement financé par la Ville de Paris ;
- L'inauguration de la Place du 19 mars 1962 dans le 12^e arrondissement ;
- L'exposition des insignes régimentaires de la guerre d'Algérie ;
- La reconnaissance de la date du 19 mars 1962 ;
- La pose de la grande oriflamme sous l'Arc de Triomphe chaque 19 mars ;
- L'inauguration du Jardin Maurice Sicart dans le 13^e arrondissement
- La carte du combattant pour nos camarades ayant séjourné en Algérie du 2 juillet 1962 au 30 juin 1964 ;
- La ½ part fiscale pour les veuves d'anciens combattants à compter du 1^{er} janvier 2021...;
- Le dévoilement d'une plaque commémorative rappelant la création de la FNACA le 21 septembre 1958 à l'emplacement de l'ex-Hôtel Moderne (Place de la République)

J'en oublie certainement.

L'engagement que je prends aujourd'hui, c'est :

- De veiller à ce que les avancées que la FNACA a obtenues de haute lutte ne soient pas remises en cause, au gré du vent,

selon les résultats d'élections futures ;

- De mener à bien, avec les membres du Comité départemental, nos revendications encore non satisfaites :
- L'indemnisation de nos camarades, irradiés lors des explosions des bombes atomiques au Sahara ;
- L'attribution de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés, et, par extension, dans un esprit d'équité, à nos autres camarades se trouvant dans les mêmes conditions et les mêmes secteurs géographiques ;
- D'autres revendications que nous étudierons avec le Comité départemental ;
- De maintenir voire de développer la solidarité envers nos camarades les plus démunis et/ou fragilisés par la maladie ainsi que leurs veuves ;
- De poursuivre la transmission de la mémoire aux jeunes générations (expositions, colloques, interventions dans les lycées et collèges, ...).

Soyons fiers, ensemble, d'appartenir à la première et plus importante fédération spécifique d'anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie : la FNACA.

Nous n'avons, en aucun cas, à rougir d'avoir fait notre devoir de citoyens et d'appelés du contingent, de rappelés, de supplétifs - durant cette guerre d'Algérie que les gouvernements successifs ont mis 37 ans à reconnaître que ce fut une guerre -, sous les couleurs du drapeau Français, comme l'avait fait nos prédécesseurs en 1914-1918, en 1939-1945, en Corée, en Indochine et le font aujourd'hui ceux des OPEX.

Jusqu'au bout de notre chemin, nous serons présents et nous ne cesserons de témoigner pour rétablir la vérité de ce qu'a été cette guerre d'Algérie.

Vive la FNACA de Paris ! Vive la FNACA ! Vive la Paix !

Francis YVERNÈS
Président de la FNACA de Paris



Pages Spéciales

RETOUR SUR LE 48^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Après une première journée de séances de travail, le 30 janvier 2020, dans ce même auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, les congressistes se retrouvent ce jeudi 20 février 2020, pour une matinée dont le programme a été organisé par le Bureau et présenté par Jean-Pierre Louvel lequel adresse aux participants le message amical de Jean-François Gavoury, président de l'ANPROMEO* et de David Beau.

La séance est ouverte par Jean LAURANS, président départemental, en présence de l'invité d'honneur, Jean-Louis CERCEAU, membre du Comité national et ancien président du Comité de Paris (2001-2005).

La composition nominative du comité départemental élu le 30 janvier 2020 est rappelée, à savoir 40 membres titulaires et suppléant(e)s représentant les 19 comités locaux - étant précisé qu'un seul comité est constitué pour les deux premiers arrondissements parisiens. Les membres élu(es) se réunissent ensuite salle Xavier Lacoste et procèdent à l'élection du bureau départemental (*voir ci-contre*).

Pendant les opérations de vote, est projeté dans l'auditorium, un film sur « La transmission de la mémoire », présentant les témoignages enregistrés de Jacques CAZAUX, Gérard GAVIN et Daniel VIDELIER (*voir page 4*).

Francis YVERNES exprime la gratitude du Comité à Jean LAURANS, pour l'action assumée pendant près de 15 ans en faveur des anciens combattants parisiens, avec ténacité et dévouement, malgré les difficultés rencontrées, y compris personnelles.

Il est ensuite procédé à une remise de diplômes :

1 / Diplômes d'honneur de la FNACA (*voir page 3*)
2 / Diplômes d'honneur de porte-drapeau (*voir page 3*), à deux adhérents du comité du 3^e arrondissement : José FILMONT et Bernard JANDIN.

Le texte de la résolution finale, présenté et voté à l'unanimité le 30 janvier, est à nouveau lu par Jean-Pierre Leclerc (*voir page*

3), président honoraire du Bureau départemental et membre du Bureau national. Jean-Louis CERCEAU, président d'honneur du Comité de Paris, clôture le congrès.

Les participant(e)s sont invités à rejoindre la Salle des Arcades où s'est tenu le banquet-dansant apportant une touche festive aux deux journées consacrées aux travaux statutaires.

* Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS

BUREAU 2020

Jean LAURANS

Président honoraire

Jean-Pierre LECLERC,

Président honoraire

Francis YVERNES,

Président départemental

Jean-Pierre LOUVEL,

Vice-président délégué, Secrétaire général, Mémoire

Anick SICART,

Vice-présidente, chargée des comités et des conjoints survivants-secrétaire générale adjointe

Gérard BOURRIOT

Trésorier

Joseph CHIOCCONI

Président de la commission financière

Pierre LANSALOT

Secrétaire administratif, président de la commission des porte-drapeau

Bernard FERCOQ

Porte-drapeau départemental

Pierre FASSY

Porte-drapeau départemental adjoint



RÉSOLUTION FINALE

Les délégués du 48^e Congrès départemental de la FNACA de Paris réunis à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Paris, le 30 janvier 2020 :

- Regrettent qu'une fois de plus le Budget 2020 des Anciens Combattants diminue en fonction de la baisse démographique des ayants droits, passant de 2,30 Md€ en 2019 à 2,16 Md€ en 2020 soit en baisse de 6,5%. Deux budgets consécutifs à niveau constant permettraient de solder des demandes non satisfaites de la troisième génération du feu.
- Enregistrent avec satisfaction que la promesse de campagne du Président de la République concernant l'attribution de la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie entre le 3 Juillet 1962 et le 1^{er} Juillet 1964 a été tenue et réalisée courant 2019.
- Prennent acte du vote à l'Assemblée Nationale de la demi-part fiscale en faveur des Veuves d'Anciens Combattants, âgées de plus de 74ans, sous la condition que leurs conjoints aient perçu la retraite du combattant.

Amendement voté avec application au 1^{er} Janvier 2021.

- Exigent un rattrapage de la valeur du point de pension militaire d'invalidité (PMI) porté à 14€57 au 1er Janvier 2019. Assujetti à l'indice de la fonction publique, il accuse un retard de plus de 7% par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac depuis 2005.

- Soutiennent la demande de campagne double des fonctionnaires et assimilés basée sur la durée effective pour le service accompli en opération de guerre (loi du 14 avril 1924) conformément à l'égalité des droits entre toutes les générations du feu. Ce malgré l'avis défavorable du défenseur des droits Mr Jacques Toubon. Rappelons qu'il est indiqué dans le courrier de promesse de campagne adressé à la FNACA par « L'équipe En Marche » en Mai 2017 : « La génération des combattants d'Algérie apparaît comme lésée dans ce traitement ».

- Soulignent la difficulté qu'ont les anciens combattants ayant participé aux essais nucléaires au Sahara à faire valoir leurs droits alors que les militaires et civils des essais nucléaires de Polynésie ont été reconnus et indemnisés. Il s'agit là d'une discrimination qui doit être réparée.

Jean-Pierre LECLERC
Président de la Commission Défense
des Droits et Revendications



RÉCIPIENDAIRES

DU DIPLÔME D'HONNEUR DE LA FNACA

CARO André (Comités des 1^{er}/2^e)

GERARD Martine (Comité du 5^e)

BOUHIN Francis, MISCHKIND Francis (Comité du 8^e)

BIBAS Yekautie, LE MOINE Jean-Claude, MONTFORT

Henri-Roger, NEUDIN Jean-François (Comité du 9^e)

HUMBERT Christian (Comité du 12^e)

DENIBOIRE Philippe, LAMONTAGNE André, SEVELINGE

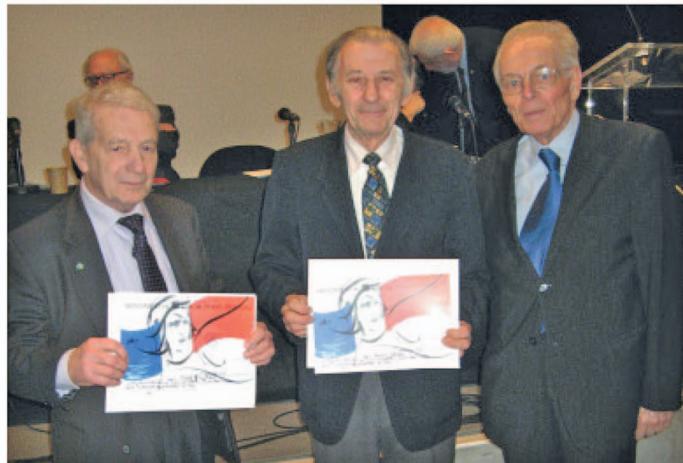
Bernard (Comité du 15^e)

BARNOLE Louis-Michel, MAYOL Jean-Paul, SALAHUD

Jean-François, SCHNEIDER Michel (Comité du 16^e)

DE PORTE-DRAPEAU :

FILMON José et JANDIN Bernard (Comité 3^e)



Pages Spéciales

BILLET

Lorsque vous lirez ces lignes j'espére que nous aurons retrouvé une vie plus normale, ce message ayant été rédigé en plein confinement. Cependant, il reste d'actualité.

Nous sommes confrontés à une situation sans précédent. Cette pandémie invisible a des conséquences tragiques sur la santé de ses victimes et sur l'économie nationale. Elle a des incidences facheuses sur le fonctionnement de notre Fédération. Nous espérons, malgré ce contexte, que votre santé physique et morale est bonne, ainsi que celle de vos proches.

Nous vous recommandons de vous préserver et que les précautions ainsi prises -associées à la patience individuelle et collective - nous permettent de nous retrouver pour des jours meilleurs.

Il est important que nous restions en contact. La Fédération puise sa force dans son organisation où chaque comité local assure le relais primordial auprès des ses adhérents et adhérentes. Prenez de vos nouvelles, faites-nous en part !

Permettez-nous de saluer en votre nom le professionnalisme et le courage dont font preuve celles et ceux qui sans relâche veillent à notre survie ainsi que celles et ceux qui assurent les tâches essentielles à notre vie au quotidien. Nous vivons des instants où ce qui hier paraissait ordinaire, voire banal, est devenu soudainement visible. L'Humain est réapparu dans sa simplicité mais aussi dans sa complexité. Certes, chaque jour nous les remercions, mais demain il faudra leur témoigner notre gratitude sur la durée.

Nous sommes une génération qui a vécu des périodes troublées, certes vaillante et pugnace, mais dont la tranche d'âge est une proie facile pour cet ennemi identifié mais à l'antidote incertain.

Ne nous relâchons pas, restons attentifs, unis comme toujours liés par la fraternité et la solidarité qui sont les fondements de notre Fédération.

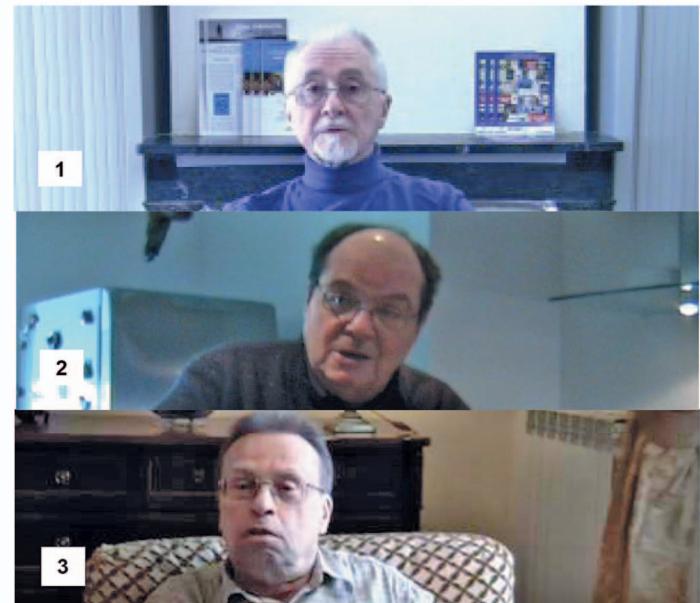
Nous vous adressons nos amicales salutations.

Pour le bureau départemental,
Jean-Pierre LOUVEL,
Vice-président délégué, Secrétaire général - Mémoire



HOMMAGES

Un hommage a été rendu à trois amis disparus - Jacques Cazaux (1), Daniel Videlier (2) Gérard Gavin (3) et- avec la projection de leur témoignage audiovisuel recueilli dans le cadre de la transmission de la mémoire. Tous trois avec leur verve chaleureuse et leur personnalité attachante ont ainsi « raconté » ce que fut leur expérience personnelle vécue lors de leur épopée algérienne.



COMMUNIQUER AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ?

La période que nous vivons nous interpelle quant à notre volonté partagée de maintenir des liens à la fois amicaux et informatifs nécessaires à notre vie sociale et à la vie des comités. Nous sommes pour la plupart des utilisateurs communiquant grâce aux téléphone, par SMS, via internet...

Autour de nous dans nos familles ont fleuri les vocables anglophones : Twitter, Skype, WhatsApp, FaceTime et la visioconférence ! Devrons-nous y souscrire et devenir des adeptes de ces nouvelles religions, rejoignant ainsi nos enfants et petits-enfants ? Dans un premier temps nous souhaitons collecter le maximum d'adresses « mails », pardon « courriels ». Pour cela nous vous demandons de vous rapprocher de vos responsables locaux et de leur communiquer vos coordonnées et fonction. Nous pourrons ainsi vous informer plus vite et, de plus, soulager les finances. Merci par avance. La collecte de ces courriels permettra de constituer, en respectant les dispositions juridiques « Informatique et Liberté », un fichier qui sera déclaré à la CNIL.

Jean-Pierre LOUVEL